



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N° 14 EN LIGNE

LUNDI 14 OCTOBRE 2024



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – CHARRIN – CIVET – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	ARHANCET - BOUSELOUGUIA – DUC-GAYFFIER

SOMMAIRE

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 06

Compétitions

Page 08

Minibasket

Page 16

Règlements

Page 19

Qualification

Page 20

Presse

Page 22

Infos clubs

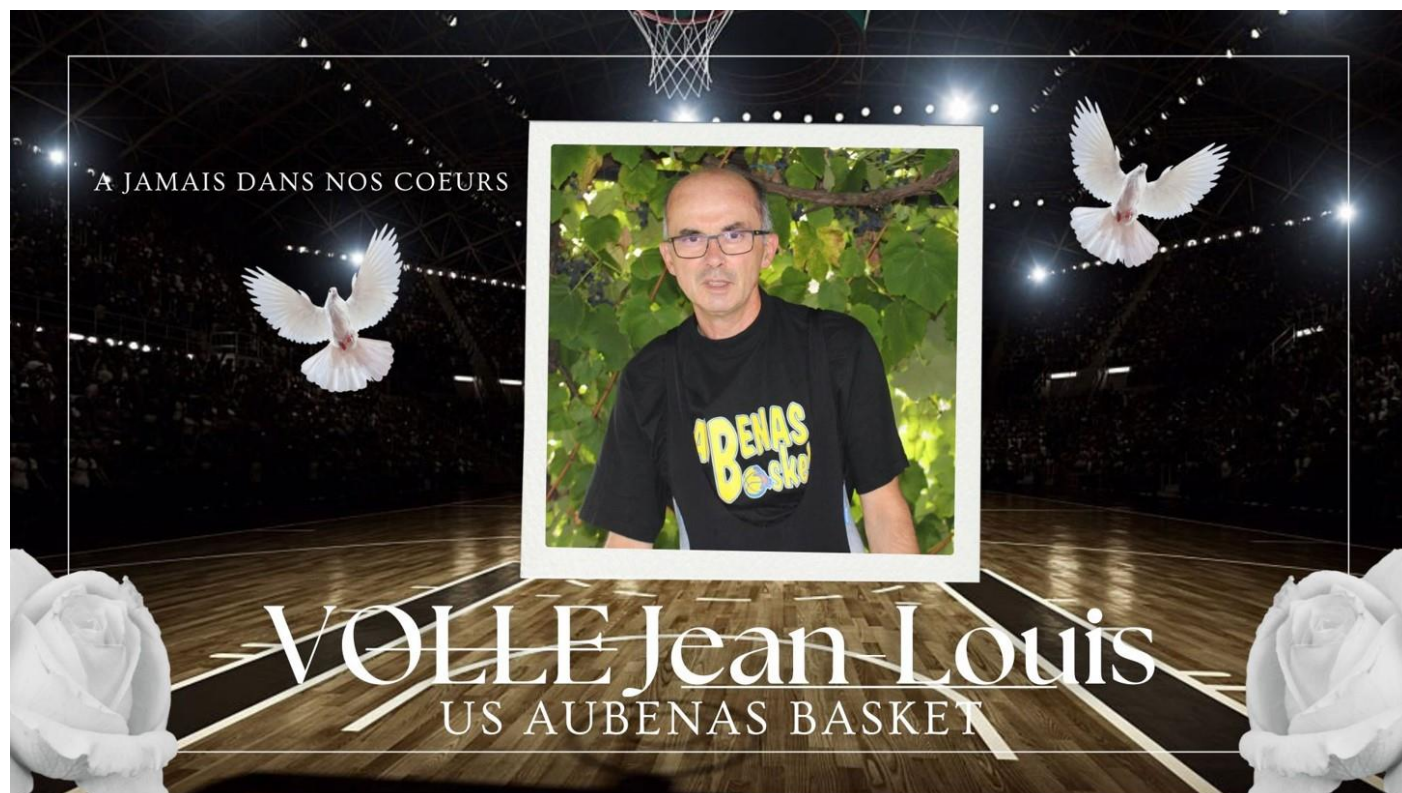
Page 25

Courriers

Page 26

INFOS GÉNÉRALES

DÉCÈS



Drôme Ardèche basket ball vient d'apprendre avec tristesse le décès de Jean Jean Louis VOLLE de l'US Aubenas.

« Né en 1960, Jean-Louis était un passionné de basket. Il signe sa première licence en 1976 dans la catégorie cadet pendant 2 saisons puis en équipe senior 2 les saisons suivantes.

Ses études l'ont mené à Aix en Provence où il obtient un Master de management des collectivités. Son premier poste de directeur d'une structure de vacances à Le Pradet dans le Var lui permet d'organiser des camps de basket pour les jeunes en collaboration avec le HTV.

De retour dans sa région natale, il s'investit au sein du club de l'US Aubenas Basket où il prendra la présidence en 1998 pour quelques saisons au niveau National 2 et 3.

Sa santé l'a obligé à prendre du recul avant de céder son poste de président.

Jean-Louis, JVL de surnom restera un fervent passionné de notre discipline favorite et demeurera dans nos cœurs et nos mémoires. »

Drôme Ardèche basket ball présente ses plus sincères condoléances à ses enfants, sa famille et à son club de cœur.

Chers licenciés, dirigeants, arbitres et supporters (parents),

En tant que Président du Comité Drôme Ardèche de basketball, je tiens à exprimer mon profond regret face aux comportements inacceptables que nous observons de plus en plus fréquemment lors des rencontres sur notre territoire. Ces actes d'incivilité, qu'ils soient le fait de joueurs, encadrants ou spectateurs, sont inacceptables et ternissent l'image de notre sport.

Il est essentiel de rappeler que le basketball est avant tout un sport de respect, de convivialité et de partage. L'agressivité verbale, les contestations excessives envers les arbitres et les altercations en tribune n'ont pas leur place sur nos terrains ni dans nos gymnases. Ces dérives vont à l'encontre des valeurs sportives que nous défendons, et doivent cesser immédiatement.

En conséquence, le Comité prend ce sujet très au sérieux et se verra dans l'obligation de faire des demandes d'ouverture de dossier disciplinaire et d'appliquer des sanctions fermes à l'encontre de toute personne qui adoptera un comportement déviant, quel que soit son rôle dans le match ou au sein du club en lien avec ses possibilités.

Je fais appel à chacun d'entre vous pour qu'ensemble, nous préservions la convivialité de nos compétitions. Soyons des modèles de respect et de fair-play, sur et en dehors du terrain. Il est de la responsabilité de tous, joueurs, encadrants, arbitres et supporters, de garantir un environnement sain, afin que le basketball en Drôme et en Ardèche continue d'être un plaisir partagé par tous.

Je vous remercie de prendre ce message avec sérieux et d'agir en conséquence.

Sportivement,

Radouane Bouselougua

Président.

RÉUNION GROUPEMENT EMPLOYEURS

Lundi 7 octobre 2024 a eu lieu une réunion relative au projet d'un groupement employeurs à la salle Victoira à Saint Péray.

Cette réunion a été animée par Radouane BOUSELOGUIA, Président du Comité Drôme Ardèche accompagné de Fabrice ODIN en charge de la gestion des ressources humaines et du projet "Groupement Employeurs".

15 clubs ont répondu présents à savoir : ANDANCE - BEAUMONT - BOURG DE PEAGE - CHAVANAY - CRUSSOL BASKET - DEUME - ECLASSAN - GENISSIEUX ROMANS - MERCUROL - MONTELIER - PIEGROS LA CLASTRE - PORTES LES VALENCE - PRIVAS - ST JEAN DE MUZOLS - VALENCE

Parmi les élus(es) du comité, on a pu compter : Cécile CHARRIN – Renaud FOUREL – Mélanie BLANC - Christelle GUERIN – Jocelyne GRIMAUD - Roger ARHANCET – Fabrice ODIN et Radouane BOUSELOUGUIA

et nous les remercions pour leur implication dans ce projet.

Le déroulé :

Une introduction-présentation du projet, du principe et du fonctionnement « général » d'un Groupement Employeur est faite par Radouane Bouselougua sur la base d'un support projeté sur écran aux participants.

Le but de cette première réunion est d'expliquer avec pédagogie la démarche qui doit répondre à un besoin des clubs en leur apportant une solution RH au niveau du Comité, et qui aura des bénéfices au-delà des clubs, pour le Comité et notre sport le Basket en répondant à une meilleure exigence qualitative de formation de nos joueurs, dirigeants et arbitres. Il s'agit aussi d'apporter aux clubs une solution juridique et RH « légale » à des besoins qui à ce jour semblent couverts le plus souvent par des solutions « détournées » (prestataires extérieurs, alternants, service civique...) et ne répondant pas forcément aux exigences du droit Français en termes de droits du travail, d'Urssaf et autres thématiques réglementées.

Ensuite une fiche support est distribuée à chaque représentant de Club afin qu'ils prennent 10 minutes pour y noter une estimation de leurs attentes Club quant aux types de besoins et volume d'heures hebdomadaires à y consacrer dans le cadre d'un salarié potentiellement détaché du Groupement d'Employeur.

Sur cette fiche nous avons au préalable identifié 7 types de besoins potentiels, le représentant du club devait alors noter s'il était intéressé par ce type de besoin et estimer en face de chacun un volume d'heures hebdomadaires du besoin.

Nous avons ensuite récupéré ces fiches afin d'en compiler les données et ainsi estimer d'une manière globale les grandes thématiques recherchées et un volume horaire associé. Le but étant ainsi au final de voir s'il existe réellement des besoins et de cibler le ou les bons profils de salarié à recruter dans le cadre de ce Groupement.

Le reste de la réunion a été ensuite consacré à un échange interactif de questions – réponses. Nous avons alors avec Radouane Bouselougua tenté de répondre à certaines questions, certaines craintes.

A date et à cette première étape d'identification des clubs potentiellement intéressés et de l'identification des types de besoins nous ne pouvions pas apporter de réponse précise à toutes les questions, certaines portaient sur des sujets qui seront à étudier lors des prochaines étapes de l'élaboration du projet comme le coût précis de la facturation horaire d'un salarié ou les modalités et règles de fonctionnement du Groupement qui feront l'objet d'un travail ultérieur en concertation avec les clubs concernés et des prestataires extérieurs qui nous apporteront leur expertise sur certaines thématiques plus juridiques, RH et comptables.

En conclusion, ce qui en ressort après cette première étape de présentation et d'estimation des besoins :

Sur les 15 Clubs présents – représentés (sur 46 au total), certains étaient déjà potentiellement intéressés par cette solution, d'autres sont venus plus par curiosité, mais finalement il en ressort que tous ont fait part de réelles problématiques et donc réels besoins en la matière. Ceci en effet afin de trouver une solution RH au manque de bénévoles, au manque de compétences, au coût trop élevé d'un salarié à temps plein (que l'on n'arrive d'ailleurs pas à optimiser à 100%) ou à l'impact social pour un salarié pris qu'à temps partiel. Sans compter comme évoqué que cela apporterait une solution plus « réglementaire » et « légale » à ces besoins.

Le partage de salarié via un Groupement d'Employeur leur apparaît donc comme une bonne solution et une bonne initiative du Comité. Cette solution existant déjà avec succès sur d'autres Comités dont nous nous rapprocherons ensuite pour les étudier et en reprendre ce qui fonctionne bien.

Concernant les 7 types de besoins proposées, à savoir : Entraîner - coacher, Communication - Marketing, Organisation Générale du Club, Formation (arbitre - OTM), Secrétariat – Trésorerie, nouvelles pratiques (basket santé ...), autres.

Il en ressort d'après les données compilées des fiches remplies par les Clubs présents en termes d'intérêt et de volume horaire, que 4 thématiques sont dominantes, par ordre d'intérêt on a :

1 – Entraîner & coacher (*très largement en tête devant les autres items*)

2 – La formation des arbitres, OTM, voire dirigeants.

3 – La gestion de la Communication et du Marketing

4 - La mise en place de nouvelles pratiques comme le basket Santé, le basket Tonik, le basket 3X3...

Les autres thématiques proposées n'ont pas fait l'objet d'une forte pertinence en termes de besoins ou jugées plus compliquées à mettre en œuvre dans le cadre d'un salarié « partagé » comme l'organisation générale du club (planning, sportif...) ou en catégorie « autres » l'item évoqué du sponsoring.

A noter enfin que certains clubs possèdent déjà des salariés en CDD à temps partiel et seraient prêts à le partager avec d'autres Clubs voisins en pérennisant ainsi l'emploi de ces mêmes salariés sur du temps plein (intérêt pour le salarié également d'un point de vue social) via un contrat sur le Groupement d'Employeur.

Par conséquent, une solution RH clés en main pour répondre à de véritables besoins et problématiques de nos clubs et ainsi répondre aux défis de ces derniers et de notre sport dans les années à venir.

D'autres étapes sont désormais à mettre en place pour faire avancer ce projet et en dessiner avec plus de précisions les contours.

Un grand merci à Constance et Samuel pour la qualité de leur service ; l'apéritif dinatoire a été, comme d'habitude, fortement apprécié de l'ensemble des convives.

TRÉSORERIE

APPEL 1^{ER} ACOMPTE – SAISON 2024-2025

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2024-2025

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mardi 31 octobre 2024.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	MONTANT
AUBENAS	3 140,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 030,00 €
BOURG DE PEAGE	2 940,00 €
CREST SAILLANS	2 570,00 €
CRUSSOL BASKET	3 500,00 €
ECLASSAN	2 595,00 €
LE CHEYLARD	1 605,00 €
LE TEIL	2 380,00 €
MANTAILLE	1 790,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	1 235,00 €
PORTES LES VALENCE	2 630,00 €
VERNOUX	165,00 €

APPEL 1^{ER} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2024-2025

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2024-2025 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mardi 31 octobre 2024.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

CLUBS	MONTANT
AUBENAS	350,00 €
BASKET NORD ARDECHE	400,00 €
BOURG DE PEAGE	500,00 €
CREST SAILLANS	650,00 €
ECLASSAN	650,00 €
LE CHEYLARD	120,00 €
LE TEIL	350,00 €
MANTAILLE	400,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	30,00 €
PORTES LES VALENCE	450,00 €
CRUSSOL BASKET	650,00 €

COMPÉTITIONS

APPELS À CANDIDATURES

La commission des compétitions est à la recherche de salles pour :

14-15 décembre 2024	Barrages Jeunes Division 1 - Division 2 ; (6 salles minimum)
9-10 mars 2025	Demi-finales Coupes ; (4 salles)
3-4 mai 2025	Demi-finales championnats Jeunes et Seniors ; (8 salles minimum)
10-11 mai 2025	Finales Division 3 Jeunes, Finales DM3 - DM4 – DF3 ; (1 salle)

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans le B.H. n° 13.

Les finales de coupe ont été attribuées pour deux saisons, il n'y a donc pas lieu de solliciter une salle pour leur organisation.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS JEUNES PHASE 2

Les nouveaux engagements jeunes (Division 2) pour la phase 2 doivent parvenir à la commission sportive sportive@dromeardchebasketball.org pour le **20 octobre 2024**, **dernier délai**.

RECTIFICATIF MODIFICATION 7 MAJEURS - Effet le 07/10/2024

CHATEAUNEUF SUR ISERE - RM3		
ROBERT Axel	remplace	PATOUILLARD Constant

MODIFICATION 7 MAJEURS Effet le 14/10/2024

AUBENAS 1 - DMU18		
BEHR Arthur	remplace	MANENT Maxence

AUBENAS 2- DMU18-2		
FORISSIER Pierre	remplace	WAHIB BORN Noam
EDINGER PUMO Maël	remplace	DOUMIAN Ahmed Junior
DIAKITE Adrien	remplace	MERLIN Maël

AUBENAS US -1 - DMU15		
GNAHORE Kezio	remplace	STEENPUT CHARRE Gabin
HERENGUEL Merlin	remplace	TEYSSIER Edgar

IE-BC NORD ARDECHE 2- DMU18		
ABBOUD Mathieu	remplace	MOREL Ben
GOURARI Younes	remplace	GONNET Maxence
BAYON ROQUES Aaron	remplace	LAMBERT Jules

IE- BC NORD ARDECHE - DFU18-2		
CONSTANT Alicia	remplace	MOUNIER clara
ESCOMEL Ilona	remplace	LARTIGAU Charlotte
MICHEL Laurine	remplace	SEGURET Louise

IE- BC NORD ARDECHE - DFU15		
ARMISSOGLIO Elona	remplace	EPALE Leane

BOURG DE PEAGE 1 - DMU15		
YUCEL Dallan	remplace	VIGIER Nathan

CREST SAILLANS 1- DMU15		
METRAL Yannis	remplace	SIMON GOMEZ Tao

CRUSSOL BASKET 1- DMU18-2		
CARMEL Florian	remplace	BOIT Tom
SIDI LARBI Ryan	remplace	CERRATO Mathis
COMBIER Julien	remplace	SOTON Eddie

GENISSIEUX ROMANS 1- DMU18		
FONTAINE Matthieu	remplace	FONTAINE Mateo

MERCUROL CHANOS CURSON 1- DMU18-2		
ROBIN ARTHUR	remplace	BADIER JULES
ORS PAUL	remplace	ROUSSET ANTOINE

IE MONTELIMAR 1 - DMU18		
DARONNE Arthur	remplace	CHAOUI Ihsan
AZZOUN Reda	remplace	CORGERON Noa

IE-MONTELIMAR 3- DMU18-2		
DJAHOU DI Zakarya	remplace	LACOMBE Noah

PIEGROS LA CLASTRE 2- DMU18-2		
DON SOUMAH Aboubacar	remplace	BOURRON Alexis
SCHARTIER Kenan	remplace	REVEILLON Olivier
RAILLON Alban	remplace	BOMPUTE Joël Marcelo

PIERRELATTE 1 - DMU15		
LAURENT Justin	remplace	COLPART Tom
TAYTAY Syfdinn	remplace	CHARKAOUI Kaiss

PORTES LES VALENCE 1- DMU18		
MAS Mathis	remplace	BOULINGRIN Elie
CAILLET Noah	remplace	BERNARD Come

RHODIA 1- DMU18		
TISSANDIER Lucas	remplace	BEAUNE Bastian

IE-US SAULCE 2- DMU15		
BRUNET Noa	remplace	LATTIER Arthur

SAINT VALLIER 3- DMU18		
GIRAUD Mathis	remplace	TOMASO Lucas
VALOUR Flavian	remplace	ROI DUMON Léo

SAINT VALLIER 2 - DMU15-2		
BARNASSON Evan	remplace	GRIMALDI Andy

SAINT JEAN DE MUZOLS 1- DMU18		
CONTI Michele	remplace	CHOPARD Aurèle

SAINT JEAN DE MUZOLS - NFU15 ELITE		
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut	remplace	COMBIER Lilou

TAIN TOURNON 1- DMU18		
FIERS Martin	remplace	VIALE Eymeric

TAIN TOURNON 1 - DMU15		
DEJARDIN Charlie	remplace	PERRIER Gaspard

VERNOSC DAVEZIEUX 1 - DMU18		
MONROSE Rémy	remplace	GACHE Paul
MALSERT Melvin	remplace	PEYCHON Mahé

ACCESSION LIGUE U18M

13h00 le 19/10	CREST SAILLANS 1	SAINT VALLIER 3
15h00 le 19/10	AUBENAS 1	RHODIA 1
17h00 le 19/10	TAIN TOURNON 1	SAINT JEAN DE MUZOLS 1

En cas de couleurs identiques, ou ne permettant pas une différenciation suffisante, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante (cf. Article 10.6 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2024-2025).

Chaque club doit fournir un OTM ayant l'habitude d'officier aussi bien à l'e-marque qu'au chronomètre.

L'équipe recevant A (la 1^{ère} nommée) aura en charge le chronomètre, l'équipe visiteuse B aura en charge l'e-marque (cf. Article 10.4 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2024-2025).

Chaque équipe devra présenter sa liste de joueurs avec nom, prénom, numéros de licence et de maillot 45 minutes avant le début de la rencontre en même temps que les licences.

TIRAGE 1/16 DE FINALE COUPES DRÔME-ARDÈCHE

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

samedi 18h00	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)		SAINT PIERRE DE BŒUF (DM3)	+ 14
dimanche 13h15	LE CHEYLARD 2 (DM4)	+ 21	SAINT JEAN DE MUZOLS (PRM)	
dimanche 15h30	HAUTERIVES (DM4)	+ 14	IE-SAULCE 3 (DM2)	
Dimanche 13h15	LA VOULTE 2 (DM2)	+ 7	TAIN TOURNON 3 (PRM)	?
samedi 20h00	MONTELIER 2 (DM4)	+ 21	CREST SAILLANS 1 (PRM)	
dimanche 13h15	LE TEIL 2 (DM4)	+ 21	VALENCE BOURG 2 (PRM)	
samedi 20h00	VANAU 1 (DM2)	+ 7	MANTAILLE 2 (PRM)	
dimanche 15h30	BOURG DE PEAGE 2 (DM2)		PORTES LES VALENCE 1 (DM2)	
samedi 20h30	TAIN TOURNON 4 (DM4)	+ 21	BEAUMONT 1 (PRM)	
dimanche 15h30	LE TEIL 1 (DM3)	+ 7	ANDANCE 1 (DM2)	
samedi 18h00	VANAU 2 (DM4)	+ 21	MERCUROL 2 (PRM)	
samedi 20h00	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (DM3)	+ 7	MONTELIER 1 (DM2)	
vendredi 20h00	ECLASSAN 2 (DM3)	+ 14	RHODIA 1 (PRM)	
samedi 20h00	RHODIA 2 (DM3)	+ 14	GENISSIEUX ROMANS 1 (PRM)	
dimanche 15h30	ANNEYRON (DM3)	+ 14	ECLASSAN 1 (PRM)	
dimanche 13h15	BOURG DE PEAGE 3 (DM3)	+ 7	LE CHEYLARD 1 (DM2)	

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

vendredi 21h00	SAINT VALLIER 2 (DF2)	+ 7	ANNEYRON 1 (PRF)	
dimanche 13h15	ANNEYRON 2 (DF3)	+ 14	CHAVANAY 2 (PRF)	
samedi 20h00	HAUTERIVES (DF2)		SAINT PIERRE DE BŒUF (DF3)	+ 7
samedi 20h00	MERCUROL 2 (DF3)	+ 7	CHATEAUNEUF 2 (DF2)	
samedi 19h00	IE-SAULCE (DF3)	+ 14	LE TEIL (PRF)	
vendredi 21h00	TAIN TOURNON (DF3)	+ 7	MERCUROL 1 (DF2)	
samedi 20h30	BC NORD ARDECHE (DF3)	+ 14	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (PRF)	

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL - U18 FEMININE

samedi 18h00	CREST SAILLANS 1 (D1)		ST MARCEL LES ANNONAY (D2)	+ 5
samedi 13h00	LE TEIL (D2)		CHATEAUNEUF 2 (D2)	
dimanche 13h15	HAUTERIVES (D2)		EPINOUBE (D2)	
dimanche 13h15	IE-BC NORD ARDECHE (D2)		AUBENAS (D2)	
samedi 16h00	CREST SAILLANS 2 (D2)		IE-VANAU (D2)	
samedi 16h00	PORTES LES VALENCE (D2)	+ 5	LA VOULTE 1 (D1)	

COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR - U18 MASCULINE

samedi 18h00	BOURG DE PEAGE 2 (D2)		VALENCE BOURG 2 (D2)	
samedi 18h30	TAIN TOURNON 2 (D2)	+ 5	IE-BC NORD ARDECHE 2 (D1)	
dimanche 13h15	VERNOSC DAVEZIEUX 1 (D1)		LA VOULTE (D1)	
samedi 16h00	MANTAILLE (D1)		IE-BC NORD ARDECHE 1 (D1)	
dimanche 10h30	LE TEIL (D2)	+ 5	SAINT VALLIER 3 (D1)	
dimanche 14h00	GENISSIEUX ROMANS 1 (D1)		CREST SAILLANS 1 (D1)	

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS - U15 FEMININE

samedi 09h00	LE TEIL (D2)	+ 5	AUBENAS (D1)	
vendredi 19h00	TAIN TOURNON (D2)	+ 5	PORTES LES VALENCE (D1)	
dimanche 10h30	IE-DEUME (D2)	+ 5	ECLASSAN (D1)	
samedi 12h30	LE CHEYLARD (D2)		ANDANCE (D2)	
dimanche 10h30	CREST SAILLANS 2 (D2)		CHOMERAC 2 (D2)	
dimanche 10h30	RHODIA (D2)	+ 5	VALENCE BOURG (D1)	
dimanche 10h30	VERNOSC DAVEZIEUX (D2)	+ 5	CHOMERAC 1 (D1)	
dimanche 10h30	LA VOULTE (D2)	+ 5	LE CHEYLARD (D1)	

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU - U15 MASCULINE

samedi 18h00	RHODIA 2 (D2)		IE-MONTELMAR 3 (D2)	
samedi 18h30	SAINT VALLIER 2 (D2)	+ 5	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (D1)	
samedi 13h30	VERNOSC DAVEZIEUX (D2)		CHATEAUNEUF (D2)	
samedi 11h00	LE TEIL (D2)	+ 5	TAIN TOURNON 1 (D1)	

dimanche 10h30	LE CHEYLARD (D2)		TAIN TOURNON 2 (D2)	
----------------	------------------	--	---------------------	--

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA - U13 FEMININE

samedi 14h00	RHODIA 1 (D2)		BOURG DE PEAGE (D2)	
dimanche 13h15	ANDANCE (D2)		SAINT SORLIN JARCIEU (D2)	
samedi 16h00	RHODIA 2 (D2)		LE TEIL (D2)	

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD – U13 MASCULINE

dimanche 11h00	BOURG DE PEAGE 2 (D2)		RHODIA (D2)	
samedi 14h00	PIEGROS (D2)		MONTELIER (D2)	

Vous avez la possibilité de jouer le vendredi soir (18 octobre) sous réserve de l'accord du club adverse.

Comme indiqué dans les règlements, la commission des compétitions a proposé à l'équipe de la Voulte 2 (33ème équipe inscrite) de prendre la place de LAVEYRON (forfait).



Les rencontres de coupes concernant les équipes sensées être qualifiées pour le championnat régional **SONT MAINTENUES.**

Toutes les catégories jeunes n'ont pas terminé leur championnat de Division 1 et les accessions en Ligue ne seront connues officiellement que la semaine prochaine.

Par ailleurs, des pénalités peuvent être appliquées après les différents contrôles effectués par la commission des compétitions et les classements peuvent évoluer.

Tout club déclarant forfait pour les seizièmes de finale se verra appliquer une amende de 200,00 € pour une équipe jeune ou 250,00 € pour une équipe senior selon les dispositions financières 2024-2025.

FORFAIT

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
CREST SAILLANS 1	81	CU18F-1/16	19/10/24	Forfait contre ST MARCEL LES ANNONAY	200,00 €
LAVEYRON	4	CM-1/16	19/10/24	Forfait contre TAIN TOURNON 3	250,00 €

RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
VANAU	301	DF3 Poule B	13/10/24	Participation d'une joueuse ayant une licence 0L
PIERRELATTE	4228	DMU15-2 Poule A	13/10/24	Participation d'un joueur U13M ayant déjà participé à une rencontre U13

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
VANAU	301	DMU15-2 Poule A	13/10/24	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
PIERRELATTE	4228	DF3 Poule B	13/10/24	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
IE-MONTELMAR	2077	DFU15 Poule A	12/10/24	Marqueur non licencié	50,00 €
MERCUROL	1019	PRM Poule A	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur nom délégué de club)	10,00 €
TAIN TOURNON	1023	PRM Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (nom délégué de club mal orthographié)	10,00 €
CHAVANAY	23	PRF Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur nom délégué)	10,00 €
ANNEYRON	24	PRF Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur club arbitre)	10,00 €
IE-SAULCE	1219	DM2 Poule A	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence marqueur)	10,00 €
HAUTERIVES	163	DF2 Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence arbitre)	10,00 €
SAINT PIERRE DE BŒUF	1418	DM3 Poule A	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur nom chronométreur)	10,00 €
ANNEYRON	1423	DM3 Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence marqueur)	10,00 €
SAINT SORLIN JARCIEU	301	DF3 Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (nom délégué de club mal orthographié)	10,00 €
PIERRELATTE	562	DFU18 Poule A	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence délégué club et erreur nom marqueur - absence licence 1e arbitre)	10,00 €
BC NORD ARDECHE	2020	DFU18-2 Poule C	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club chronométreur)	10,00 €
CREST	4427	DMU18-2 Poule B	13/10/24	Feuille mal remplie (absence n° licence arbitre)	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	4432	DMU18-2 Poule E	13/10/24	Feuille mal remplie (nom entraîneur incomplet)	10,00 €
BOURG DE PEAGE	4432	DMU18-2 Poule E	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur)	10,00 €
AUBENAS	4426	DMU18-2 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (absence marqueur et présence d'un chronométreur des tirs)	10,00 €
VALENCE BOURG	2082	DFU15 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur nom 1e arbitre)	10,00 €
SAINT JEAN DE MUZOLS	2084	DFU15 Poule C	13/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué de club)	10,00 €
VALENCE BOURG	3065	DMU15 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (présence d'un chronométreur des tirs)	10,00 €

PRIVAS	4231	DMU15-2 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres, OTM et délégué de club)	10,00 €
PIERRELATTE	4228	DMU15-2 Poule A	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence chronométreur)	10,00 €
IE-MONTELIMAR	4229	DMU15-2 Poule A	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence déléguée de club)	10,00 €
SAINT JEAN DE MUZOLS	2131	DFU13 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club 2e arbitre)	10,00 €
PRIVAS	4031	DMU13-2 Poule B	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres, OTM et délégué de club)	10,00 €
SAINT VALLIER	4037	DMU13-2 Poule E	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur)	10,00 €
ANDANCE	4039	DMU13-2 Poule F	12/10/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres et délégué de club)	10,00 €
SAINT SORLIN JARCIEU	4040	DMU13-2 Poule G	12/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence marqueur)	10,00 €
VALENCE BOURG	4034	DMU13-2 Poule D	13/10/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence marqueur)	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRF	A	21	C-13/01					MONTELIER	50 euros
PRM	B	1021	T-12/10					RHODIA	50 euros
PRM	B	1021		T-12/10				BC NORD ARDECHE	100 euros
PRM	B	1023	T-12/10					ECLASSAN	50 euros
DFU18	A	563	T-13/10					LA VOULTE	50 euros
DFU18	C	567	T-12/10					SAINT VALLIER	50 euros
DMU18	C	3024	C-13/10					BOURG DE PEAGE	50 euros
DMU18	C	3025	T-12/10					GENISSIEUX ROMANS	50 euros
DMU18	C	3025	C-12/10					GENISSIEUX ROMANS	50 euros
DMU18	C	3025	T-12/10					TAIN TOURNON	50 euros
DFU15	C	2084	T-13/10					SAINT JEAN DE MUZOLS	50 euros
DMU15	C	3067	T-12/10					SAINT SORLIN JARCIEU	50 euros
DMU15-2	F	4038	B-12/10					VERNOSC DAVEZIEUX	50 euros

MINIBASKET

**DERNIER
RAPPEL**

PARTICIPATION AUX RENCONTRES U11

Nous vous rappelons qu'un U11 ne peut participer qu'à une seule rencontre (plateau, match) par week-end.

Un dossier disciplinaire pourra être ouvert en cas de non-respect de cette règle.

OPEN U11

Voici la programmation et le règlement pour l'open U11, ainsi qu'une fiche d'identification U11.

Nous vous demandons d'être bien présents 30 minutes avant le début de votre plateau, avec la fiche d'identification remplie.

Pour rappel, l'open U11 permet à la commission Mini Basket de voir toutes les équipes afin de préparer la deuxième phase U11. Il est donc important que vous participiez avec vos effectifs habituels. Dans le cas contraire, bien nous le signalez à votre arrivée.

Aucune modification ne pourra être apportée à cette programmation et toute absence sera sanctionnée.

AMENDES

CLUB	CATEGORIE	DATE	MOTIF	AMENDE
Rhodia	U11F	12/10/2024	Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket après parution de la programmation.	50 €
Valence Bourg 1	U11F	12/10/2024	Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket après parution de la programmation.	50 €
Valence Bourg 2	U11F	12/10/2024	Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket après parution de la programmation.	50 €

BABY HALLOWEEN

Le Lundi 11 novembre aura lieu Baby Halloween pour les U7 (enfants nés en 2018, 2019, 2020).

Voici la répartition :

LA VOULTE

(Salle Pierre Leleu Rue René Cassin 07800 La Voulte) de 14h00 à 16h00

Accueil à partir de 13h30

Début des activités à 14h00

Clubs : Aubenas - Chomérac - Privas - Montélimar - La Voulte - Pierrelatte - Saulce - Le Teil- St Paul trois Châteaux - Savasse

SAINT PERAY

(Gymnase municipal Rue Raoul Follereau 07130 ST Péray de 10h00 à 12h00)

Accueil à partir de 9h30

Début des activités à 10h00

Clubs : Le Cheylard - Crest-Saillans - Crussol Basket - Tain Tournon - Hauterives - Montélier - Beaumont - Vernoux - Bourg de Péage - Valence Bourg - Châteauneuf sur Isère - Chantemerle les Blés - Génissieux Romans - Mercuriol - Piégros la Claste - Portes les Valence

ST JEAN DE MUZOLS

(Gymnase des Vignes - 1B All. des Vignes, 07300 Saint-Jean-de-Muzols) de 14h00 à 16h00

Accueil à partir de 13h30

Début des activités à 14h00

Clubs : Eclassan - Serrières Sablons - St Jean Muzols - St Marcel Les Annonay- St Pierre de Boeuf - Mantaille - Vanau - Bcna - Deume - Saint Sorlin Jarcieu - Laveyron - Saint Vallier - Vernosc Davezieux - Andance - Anneyron - Epinouze - Rhodia - Chavanay

Merci de répondre sur ce lien avant le mercredi 06 novembre minuit en indiquant 0 si vous n'avez pas d'enfants afin d'être au plus juste pour les dotations et pour l'organisation des clubs.

<https://forms.gle/X3mKqwg4q85sei6GA>

Vous trouverez en pièce jointe, la fiche d'identification U7 à donner à votre arrivée au club organisateur.



BABY HALLOWEEN

11 NOVEMBRE 2024



A St Jean de Muzols et La Voulte
De 14h à 16h



A St Péray
De 10h à 12h



REGLEMENTS

Règlements Coupe Seniors

Le bureau directeur, après consultation de la Commission des Compétitions, a apporté une modification de l'article 10 du Règlement Coupe Seniors.

Article 10 – CONDITION DE PARTICIPATION

Tout joueur(euse) ayant participé (même un seul match) à tout autre championnat que le championnat DRÔME ARDECHE (Ligue, Inter-Ligue, Aura, France) ne pourra participer à aucune Coupe Drôme Ardèche quelle que soit la catégorie.

Les équipes évoluant en championnat départemental et ayant participé à la coupe territoriale AURA ne sont pas concernées par l'interdiction de participation aux coupes Drôme-Ardèche.

Un joueur n'ayant pas participé à la moitié des rencontres de championnat avec l'équipe engagée ou avec une équipe de niveau inférieure de catégorie senior ne pourra prendre part aux matchs de coupe avec cette équipe. En cas de blessure, le joueur devra faire parvenir un certificat médical à la Commission des Compétitions 5x5 qui en appréciera la recevabilité.

Rappel Règlements Sportifs

6.3 Absence :

En cas d'absence des OTM désignés ou de non-désignation, l'arbitre prendra toutes dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la rencontre. Les associations concernées doivent les fournir dans tous les cas.

Le partage des tâches se fait de la façon suivante :

- Chronomètre : Équipe recevante
- Feuille de marque : Équipe visiteuse

Si l'équipe visiteuse ne peut présenter d'OTM, l'association organisatrice doit y pourvoir en totalité.

Règlements Généraux FFBB

Charte du supporter :

Article 608 – Respect et Fair-play

Les supporters s'engagent à respecter l'ensemble des acteurs d'une rencontre de Basketball :

- Le public dans son ensemble et les supporters de l'équipe adverse ;
- L'ensemble des officiels de la rencontre qu'ils soient arbitres, officiels de table de marque, commissaire FFBB;
- Les joueurs et les entraîneurs des deux équipes ;
- Les dirigeants et représentants des instances, ainsi que des clubs sportifs ;
- Le personnel des clubs et de l'exploitant de la salle.

Les supporters s'engagent par ailleurs à respecter les installations et à ne porter aucune dégradation dans les salles qui les accueillent.

QUALIFICATIONS

LICENCES – Vérification à jour au 10 octobre 2024

ANNEYRON	Licence - 200000004734699 - BC188637 - THOMAS Agathe - 10/10/2018 Photo non conforme (capture de la photo pièce identité)
AUBENAS	Licence - 200000004218680 - JH960935 - OROZ Oscar Doit fournir un certificat médical de 2024. La saison 2023-2024, il a gardé le certificat médical de 2021 et a répondu au questionnaire de santé. S'il avait fourni son CM de 2023 la saison dernière, il aurait eu juste à répondre au questionnaire de santé cette saison.
DEUME	Licence - 200000004641171 - BC186941 - MOREL Tyméo Photo non conforme, la casquette n'est pas autorisée. Nous fournir une nouvelle photo
GENISSIEUX	Licence - 200000004586927 - BC104258 - BALLY Milan Photo non conforme (capture de la photo pièce identité)
LA VOULTE	Licence - 200000004793801 - JH583971 - SILVA Evelyne Photo non conforme La capture écran de la photo de la pièce d'identité n'est pas autorisée Nous fournir une nouvelle photo
PRIVAS	Licence - 200000004640508 - BC164805 - Mazé Le Mer Thomas Ce licencié est UNIQUEMENT adhérent au club Si joueur minibasket, nous fournir le questionnaire de santé mineur dûment complété par le nom et prénom de l'enfant, date et signature des parents
VALENCE BOURG	Licence - 200000004644961 – JH904419 – AMGHAR Hamou Doit fournir un questionnaire de santé majeur
BCNA	Licence - 335001010396 - VT764852 - SAULNIER Léonie Doit fournir un certificat médical. A fourni la copie de sa pièce d'identité. Déqualification du licencié – (demandé le 03/10)
MANTAILLE	Licence - 200000003081115 - JH065446 - GARDON Emrick Doit fournir un certificat médical car il est majeur depuis le 17 septembre 2024 Déqualification du licencié – manque certificat médical

Merci aux référents licences de se rapprocher du licencié pour mise à jour.



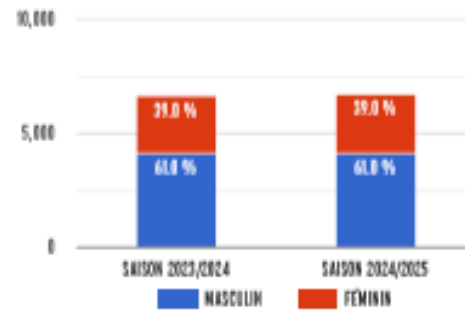
La commission Qualification vous informe que 358 licences sont en attente de validation Groupement Sportif.

Merci de bien vouloir faire le nécessaire ou de vous rapprocher de vos licenciés non à jour financièrement avec votre club.

Nous comptons sur vous.

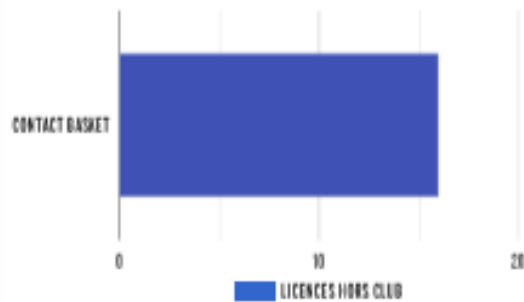
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 17 OCTOBRE

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	2 589	39.0%	4 062	61.0%	6 651
SAISON 2024/2025	2 624	39.0%	4 077	61.0%	6 701
EVOLUTION	35		15		50
EVOLUTION%	1.0%		0.0%		1.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 17 OCTOBRE

CONTACT BASKET (Avenir, Santé, OBE, OBC, OBL, OBU)	16
TOTAL SAISON 2024/2025	16



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 17 OCTOBRE 2024

6 717

Vernosc-lès-Annonay | Davézieux • Les basketteurs lourdement défaits à Pont-de-Chéruy



Nolan Peychon et David Bayon, impuissants face aux joueurs isérois.

Dans l'Isère, le Vernosc Davézieux basket (VDB) a subi une lourde défaite sur le score sans appel de 53 à 76. La première partie était plutôt placée sous le signe de la résistance avec 21-25

et 14-17 lors des deux premiers quart-temps, puis les Isérois ont passé la vitesse supérieure infligeant 17-10 et 17-8 à leur adversaire. Selon Loïc Peychon, coach, « jamais notre adversaire n'a baissé de régime tout au long de la rencontre et cette équipe est clairement favorite à la montée ». Prochain rencontre samedi 9 novembre à domicile face à Saint-Martin-d'Hères.

Les autres résultats : victoires des seniors filles 66-40 contre Charpenne, des seniors II 82-47 contre Hauterives, des moins de 18 ans filles 86-16 contre Chavanay et des moins de 18 ans II 55-43 contre Mantaille II ; défaite des moins de 18 garçons contre le Basket club Nord-Ardèche (BCNA) 62-83.

Éclassan • Rude week-end pour les basketteurs des Enfants de l'ormeau

Du côté des équipes féminines du club de basket des Enfants de l'ormeau, une seule victoire de justesse pour les seniors II sur un score de 37 à 31 contre Privas



Malgré une défaite 79 à 83 contre Tain-Tournon, les seniors masculins se sont bien battus. Photo Sonia Gauchier

subies par les U18, 40 à 90 contre Crest-Saillans 1, et les seniors I, sur un score de 44 à 56 contre l'Élan sportif muzolais 3. Idem pour les équipes masculines, avec une seule victoire à leur actif pour les seniors II sur un score de 65 à 43 contre Crest-Saillans 2, le reste des équipes se sont inclinées : 47 à 86 pour les U18 contre Saint-Vallier basket Drôme 3 et 79 à 83 pour les seniors I contre Tain-Tournon Avant-Garde 3.

07005-V2

Tain-l'Hermitage | Tournon-sur-Rhône Basket-ball : onze victoires pour deux défaites à l'AGTTBC



LAGTTBC II de Prénational d'Emmanuel Mallan (à gauche) et Laurent Clary (à droite).

Un bon week-end au niveau des résultats pour l'Avant Garde de Tain-Tournon Basket-Club que préside Stéphane Lambert.

► A Fernand-Chapele G (succès, 1 revers)

Les U13 garçons 1 (26/07) dominent Valence-Bourg 1 (55-39), les U13 garçons II (26/07) s'imposent face à Éclassan (55-47), victoires des seniors masculins 3 Prérégion d'Antonin Redon aux dépens d'Éclassan 1 (83-79), de l'équipe fanion N3 de Jesse Delhomme dans le cadre du derby face à Mantaille (87-83), des U15 garçons II (26/07) face St-Jean-de-Muzoils II (89-51). Les U18 garçons II (26/07), perdent le derby face à Mercuriol Chanois-Curson (47-75), l'équipe fanion féminine D3 l'emporte aux dépens de Saulec (69-43) et les seniors masculins IV (26/07) dominent Le Cheylard II (98-18).

► En déplacement
Les U15 garçons 26/07 reviennent vainqueurs de Crussol

(223-51), les U13 filles II (26/07) perdent à Saint-Vallier II (34-63), les U18 garçons 1 (26/07) l'emportent dans la salle de Génissieux-Romans (89-72) et les U15 filles (26/07) à Châteauneuf-sur-Isère II (909-21).

Les seniors masculins 2 du championnat Prénational d'Emmanuel Mallan assisté de Laurent Clary réalisent une bonne affaire en s'imposant dans la salle de Centre-Isère-Voirion (82-77). Au classement, l'AGTTBC est 4^e sur 6 équipes, à 3 longueurs du leader Bron (8 points).

• V.G.

Sur l'agenda : soirée "Oktobéfest de l'AGTTBC" le samedi 19 octobre à l'Espace Rochegade de Tain-l'Hermitage à partir de 18 h 30. Buffet sur place, suivi d'un repas assis et d'une soirée dansante avec DJ.

Tarif repas : adulte 25 €, enfant de moins de 15 ans 10 €. Réservations : rnsa-agttbc@hotmail.com ou 06 47 44 47 33.

Andance

Basket : les U18 filles accèdent au championnat régional

Les équipes du club Andance Andancette Basket ont passé un week-end riche en émotions avec de belles victoires, notamment du côté des U18 filles.

Les U15 filles ont retrouvé le chemin de la victoire en battant Vernosc 61 à 57, à l'issue d'un match sérieux marqué par une bonne adresse au tir.

L'équipe des U18 de Laurie et Thomas ont remporté une victoire décisive face à Saint-Vallier avec un score serré de 62 à 60. Grâce à ce succès, elles décrochent la première place et se qualifient pour le championnat régional, où elles continueront leur belle saison.

Les garçons s'imposent contre Mantaille

Les seniors garçons 1 ont également remporté une vic-



Les U18 filles fières de décrocher leur place au championnat régional. Photo Cathy Thomas

toire importante contre Mantaille sur le score de 71 à 67.

Si dimanche 13 octobre a été marqué par des victoires côté féminin, les seniors garçons 2 ont connu un match plus difficile, s'inclinant à domicile face

à Vanau 55 à 56.

Les seniors filles 2 ont remporté une victoire solide à Chavanay (55 à 48), tandis que les seniors filles 1 ont arraché une belle victoire à Aubenas, 73 à 71.

Aubenas

Basket : une large victoire pour l'Usab face à un adversaire direct

Samedi 12 octobre, l'Usab a signé une belle victoire sur le score de 119 à 63 face à une valeureuse équipe de Domène, alors invaincue jusqu'à ce jour et meilleure défense du championnat de pré nationale. En début de match, les locaux ont du mal à trouver la cible laissant ainsi des lueurs d'espoirs aux Isérois. Alexie Ros demande alors un temps

mort pour mettre son équipe en confiance. Sur le parquet, le capitaine François Cazier rassure ses coéquipiers par la clarté de son jeu mais aussi par ses mots d'encouragements et la précision revient. Les jaune et bleu prennent le match en main pour atteindre la mi-temps sur le score de 58-30. Au retour des vestiaires, la domination s'in-

tensifie. Domène ne lâche rien mais ne peut pas contenir les attaques successives du dernier quart-temps où les Albenassiens s'imposent 33-6. Ils signent ainsi une large victoire et assurent leur place de leader. À noter le retour intéressant dans le groupe de Yanis Takerboust, auteur d'une bonne prestation.

Basket-ball - Nationale 1 masculine

Saint-Vallier est déjà dans le dur

À l'issue de recevoir Lamoignon sur samedi 20 fe, Saint-Vallier reste sur trois défaites de rang, dont la dernière sur le parquet d'Alzonne/Le Pontet, qui n'était pas encore gagné cette saison (80-95). Avec trois revers au cinq rencontres, comme l'an dernier à la même période, le début de saison n'est pas celui souhaité.

Jouer Alzonne/Le Pontet à la cinquième journée de championnat ne réussit définitivement pas au SVV. Un dernier, les Dalmatiens avaient les lèves 80-96 contre des Valenciennes grévistes et pilotes par Alexandre Cassini. Cette fois, le pilote a changé de monture, et découvre les tribunes après avoir à son tour perdu contre l'Usab (80-95) ce mardi.

Une troisième défaite de rang en championnat aggrave le classement et au fil de la série, d'autant plus en sachant que les Valenciennes n'avaient pas encore gagné cette saison.

Une défaite à Alzonne, une attaque à conserver

Dimanche, la réception de Lamoignon sur samedi 20 fe, que les Dalmatiens avaient battus trois fois en quatre matches au printemps dernier, apparaît comme une bouée de sauvetage.



Avec trois défaites en cinq journées, Saint-Vallier ne possède pas le bilan comptable espiéré. Photo Le DL/Fabrice Hitecard

Une bouée bien tentante puisque les Nordistes arrivent avec un statut de doublement du classement et un bilan de quatre victoires pour une défaite. Si le staff dispose d'un certain crédit aux yeux de la direction de club, pas sûr qu'une série de revers qu'on prolonge passe inaperçue. D'autant plus que le club n'est pas habitué à jouer le milieu de tableau en Nationale 1. Les supporters des Dées Rôves pousseront également à l'agitation. Il faudra donc une riposte d'entraîneur qui aura vu son équipe déborder, Alexandre

Cassini n'a pour l'instant pu montrer toutes les cartes pour faire de la deuxième mi-temps contre Mulhouse (encore) et 21 points en absolu nécessaires. L'entraîneur franco-suisse n'a certes réajusté des joueurs qu'il a pas choisis et qui n'ont pas forcément le profil recherché. La relation avec Jérôme Castrolle semble brisée. Le projet, deuxième meilleur recrutement et meilleur rebondeur du championnat l'an dernier, vient qui l'entraîneur de lui-même sur ce début de saison. Pour Thérèse, le club alpin dispose de l'avant-dernière dé-

fense de 91 avec 92,6 points encaissés. Un score très élevé pour un basket pour espérer remporter dix matches, alors même que le SVV dispose de la meilleure attaque de la division (87,9 points marqués). Un grand écart qui il faudra arbitrer pour espérer repartir de l'avant, et signer son premier succès depuis le 20 septembre dernier.

- **Avant-terrain** : Fabre, Demold, Fougères, Roussé, Digne, Minola, Salsouba, Oussou, Gou, Rousseau, O. Pissone, Courtois

Régularité - **L'équipe réserve en ouverture**

Après avoir gagné son premier match de la saison lors de son dernier match à domicile, la réserve de Saint-Vallier est allée à l'extérieur à Bourgoin (80-78). L'Usab, entraîné par Jean Sébastien Chambon, prend le temps de s'adapter à ce nouveau niveau. Ce samedi 07 fe, elle va jouer son deuxième test, avec la réception de Pontonvieux/Saint-Ant/Saint-Rambert, actuellement deuxième de la poule. Pour les entraîneurs de l'équipe, l'objectif est de trouver un match complet pour espérer attraper une deuxième victoire de la saison.

Poule B		R				
Club	Pts	V	D	N	P	Diff
USAB	100	10	0	0	0	0
USAB	80	8	2	0	0	0
USAB	70	6	4	0	0	0
USAB	60	4	6	0	0	0
USAB	50	2	8	0	0	0
USAB	40	0	10	0	0	0
USAB	30	0	10	0	0	0
USAB	20	0	10	0	0	0
USAB	10	0	10	0	0	0
USAB	0	0	10	0	0	0

Basket-ball - Pré-nationale

Fin de série noire pour l'USAB ?

Relancé par une série de six victoires en autant de matches, l'US Aubenas Basket peut enfin rêver d'une trajectoire ascendante après sa récente relégation en pré-nationale. La rencontre de samedi (20fe), face à l'équipe N2 de Saint-Vallier, permettra de jauger les capacités des hommes d'Alexie Ros.

Pour retrouver le chemin du succès, il faut parfois savoir regarder ailleurs. Ficher des joueurs venus de divisions supérieures, capables d'insuffler une dynamique favorable et de tirer vers le haut le collectif tout entier.

Dans le cas de l'US Aubenas Basket (USAB), depuis peu relégué en pré-nationale, la stratégie de recruter un meneur et un ailier fort de Nationale 2 s'avère aujourd'hui



La saison dernière, les Albenassiens jouaient en Nationale 3. Archives photo Le DL/Fabrice Hitecard

payante : en six matches, les hommes d'Alexie Ros ont su créer la surprise, allant jusqu'à écraser les invincibles de

Domène (89-53) pour s'emparer de la première place de leur poule. « Après deux défaites d'88-66, on a voulu re-

construire une équipe forte pour la saison 2024-2025, explique le coach. Je m'emballe peut-être, mais les arrivées de Léo Maginot et de François Cazier nous permettent aujourd'hui d'avoir une équipe plus proche du bas de tableau N2 que celui de la Pré-nationale. »

Conserver cette régularité

Une série de six victoires, idéales en Coupe territoriale et quatre en pré-nationale) et de scores à plus de 100 points qui rompt, de fait, la spirale négative dans laquelle les Jaune et Bleu étaient plongés depuis quelques années. À condition de conserver cette régularité tout au long de la saison.

« Parfois, il vaut mieux repartir de plus bas pour bien remonter, note Alexie Ros. Maintenant, toutes les équi-

pes sont au contact de ce que l'on peut faire et ça va être à nous de rester aussi performants. » Car les Albenassiens n'auront bientôt plus le droit à l'erreur. « Le projet est clair : aucun d'entre nous ne veut jouer en pré-nationale. »

La prochaine rencontre, sur laquelle tous les yeux sont rivés, est d'ailleurs l'occasion de prouver. Samedi, l'USAB reçoit à domicile la Nationale 2 de Saint-Vallier sur un tour de coupe territoriale. Un match qui va permettre de jauger les capacités des hommes d'Alexie Ros, face à un adversaire plus coriace car situé deux niveaux au-dessus. S'ils parviennent à faire bonne figure et, pourquoi pas, être devant au buzzer, tous les signaux seraient, a priori, au vert pour une prochaine montée en Nationale 3.

■ **Boulognin Supet**

Annonay

Basket : la rencontre BCNA et Sud-Lyonnais s'annonce compliquée

L'équipe première du Basket club Nord-Ardèche (BCNA) recevra Sud-Lyonnais à la halle Guy-Lachaud de Déomas ce samedi 12 octobre à 20 h 30.

Deux victoires des Lyonnais, un effectif ardéchois incomplet...

Une nouvelle rencontre compliquée pour le collectif nord-ardéchois face à des Lyonnais qui occupent la troisième place du classement avec deux victoires et une défaite derrière Aubenas et Domène invaincus.

L'effectif du BCNA, une nouvelle fois incomplet, n'aura pas les faveurs des pronostics

et devra proposer du jeu et une forte intensité défensive pour contrarier son adversaire.

Les autres matches du week-end

Samedi 12 octobre: DF U18 2 contre Vanos à 13 h 30. Vernosc Davézieux basket contre DMU18 à 15 h 30. DF U15 contre SVBD à 16 heures. Saint-Jean-de-Muzols contre DMU18 à 18 heures.

Dimanche 13 octobre: DF 3 contre Saint-Pierre-de-Bœuf à 10 h 30. BC Anneyron contre DM3 à 13 h 30.

Tous les matches à domicile se joueront à Déomas.



Yann Saulnier est un joueur majeur de l'effectif.

0312 - 51

Annonay • Le Vernosc/Davézieux basket en danger en Nord-Isère



Ludwig Astic, une valeur sûre du VDB.

Le Vernosc/Davézieux basket (VDB) se déplace ce samedi 12 octobre (19 h 30) en Isère pour rencontrer Pont-de-Chéry/Charviu/Chavanoz et ce ne sera pas une partie de plaisir face à une formation invaincue détenant les meilleures attaque et défense de la poule. Ce club, né en 1932, a pris son sigle actuel en 2003 et a connu la Nationale 1 il n'y a pas si longtemps. Le VDB, difficile vainqueur de Mercuriol largement battu par cet adversaire, va devoir défendre farouchement pour espérer un exploit ou limiter au maximum l'écart dans la perspective du match retour.

Les autres matches à Fontas : samedi 12 octobre à 13 h 30, les moins de 15 accueillent Deume basket et à 15 h 30 les moins de 18 seront opposés au BCNA. Dimanche 13 octobre à 13 h 30, les seniors féminines reçoivent Charpennes.

Éclassan

Basket : les prochaines rencontres

À domicile, les matches des basketteurs des Enfants de l'ormeau commenceront à 14 heures samedi 19 octobre avec les U15 féminins I contre le Basket club Nord-Ardèche et à 16 heures pour les U15 masculins contre Saint-Vallier basket Drôme.

me 3. La veille, l'équipe des seniors féminines I se déplaceront à Vernosc-lès-Annonay pour un match à 20 h 30 contre Vernosc Davézieux basket I. Samedi, c'est au tour des U18 féminins I de se rendre au Teil basket club pour un match de

coupe à 18 heures. Dimanche, les U15 filles I seront à Bourg-Argental pour un match de coupe à 10 h 30 contre Deume Basket et les seniors masculins I se déplaceront à Anneyron pour un match de coupe à 15 h 30.

Mercuriol-Veunes | Chanos-Curson

Basket-ball : carton plein des seniors masculins



La II Prérégion de Bob Carton, juste avant la rencontre face à Crussol II. Photo LeDL/Y. G.

En championnat R3, l'équipe fanion masculine du BC Mercuriol/Chanos-Curson a remporté au gymnase du collège sa première victoire de la saison aux dépens de Saint-Martin-d'Hères 2, (59-46).

Du coup, l'équipe de Cédric Mariusse (5^e, 5 points) laisse la lanterne rouge aux Isérois. Une victoire qui permet au BCMC, qui préside Stéphane Coissard, d'entretenir l'espoir d'une qualification dans la poule haute.

En lever de rideau, les seniors masculins II prérégion de Bob Carron dominent Crussol II (65-56). Au classement le BCMC II se positionne à la 2^e place (7 points) à 1 longueur de Beaumont (8 points). Les seniors masculins III du championnat Drôme

Ardèche IV, ont à domicile vaincu Châteaufort-sur-Isère II (66-57) et sont 3^e (7 points) à une longueur du leader Tain-Tournon IV (8 points).

Chez les jeunes : Au gymnase du collège : en plateau, les U11 garçons I gagnent 1 match et en perdent 2 ; les U13 garçons I s'inclinent face à Bourg-de-Péage I (25-76) ; les U15 filles dominent Crussol (58-38) et les U18 garçons II perdent face à Portes-lès-Valence II (45-65).

En déplacement : les U13 garçons II reviennent vainqueurs de Saint-Vallier II (73-34). Au plateau de Davézieux, les U11 filles I gagnent 1 match et en perdent 1 2 ; à celui d'Hauterives, les U11 garçons II gagnent 3 matchs sur 3 ; les U13 filles II s'imposent sur le parquet de d'Andance/Andancette (58-32) ; les U18 gar-

çons I l'emportent à Fernand-Chapelle à Tain-Tournon (75-47).

Une date à retenir : Le président Christophe Coissard et son équipe dirigeante du BCMCC, accueille dimanche 17 novembre à l'espace Eden à partir de 15 heures, la compagnie Patrice Péricard. Cette dernière présentera "100 ans de chansons françaises".

Le public, dans ce bel espace de culture qu'est l'espace Eden, est assuré de passer un agréable moment en faisant un voyage musical à travers les décennies.

Yves Giral

Tarif : 20 €. Réservations : offices de tourisme Tain-Tournon et Saint-Donat, mais aussi auprès du Basket-ball Mercuriol-Chanos-Curson au 06 87 51 10 27.

Tain-l'Hermitage | Tournon-sur-Rhône

Basket-ball N3 : l'AGTTBC remporte le derby dans la douleur

En Nationale 3, l'équipe fanion de l'Avant garde Tain-Tournon Basket club l'a emporté à domicile 87 à 83 face à Mantaille.

Samedi 12 octobre, dans le chaudron Fernand-Chapelle plein à craquer de Tain-l'Hermitage, l'équipe fanion Nationale 3 de l'Avant garde Tain-Tournon Basket club (AGTTBC) de Jesse Delhomme, assisté de Romain Bourret et Lionel Betton, recevait Mantaille.

Avant le coup d'envoi de la rencontre, une minute d'applaudissement à la mémoire de Guy Reynaud, figure historique du basket-ball Tain-Tournon décédé le 3 octobre, a eu lieu en présence de Nicole Reynaud, l'épouse du défunt, son fils Frédéric, Frédéric Sausset, président d'Arche Agglo et maire de Tournon-sur-Rhône, son adjoint aux sports, Laurent Barroyer, Emmanuel Guiron, 1^{er} adjoint au maire de Tain-l'Hermitage, Jean-René Breyse, adjoint aux sports et Annie Guibert conseillère municipale de l'opposition.

Sur le terrain, Thibaut Delorme marque les deux premiers points du match pour l'AGTTBC, mais ce sont les visiteurs qui remportent le 1^{er} 1/4 temps, 27 à 25. Antoine Cornud et ses partenaires dominent le 2^e 1/4 temps, 34 à 19 ; ils mènent alors au tableau d'affichage de 13 points, 59 à 46.

Au retour des vestiaires, les



Après de nombreux mois d'absence, Marius Vincent a fait son retour dans l'équipe fanion de l'AGTTBC.

hommes du président Stéphane Lambert peinent à trouver la bonne carburation. Pendant plus de trois minutes, ils ne marquent aucun point, alors que les visiteurs en engrangent 6 et reviennent à 7 points, 52 à 59. Mais c'est l'AGTTBC qui devance son adversaire de 10 points, à l'issue du 3^e 1/4 temps, 72 à 62. Le dernier 1/4 temps est crispant. Mantaille revient à 2 points de l'AGTTBC (83 à 85), qui puise alors dans ses ressources physiques et mentales, pour l'emporter de 4 points, 87 à 83.

« J'étais assez serein, je n'avais aucune inquiétude sur l'issue de la rencontre, affirme le président du club à la fin du match. Je suis très heureux du retour de Marius Vincent qui apporte de la solidité défensive. »

Au classement, l'AGTTBC pointe à la 3^e place avec 9 points, à une longueur du leader Tarare, 10 points.

Repères ►

Les marqueurs

Marius Vincent (1 panier à 3 points), Tanguy Engelvin (1 panier à 3 points), Thibaut Betton (6 points dont 1 panier à 3 points), Hugo Noyel (6 points), Noha Nelhomme (1 point), Antoine Cornud (7 points dont 4 paniers à 3 points), Calvin Blain (5 points dont 1 panier à 3 points), Dragan Bouazza (1 point), Mohammed Rebhouch (1 point), Tristan Barriol, Thibaut Delorme (1 point), Jonathan Kyungu Katchelewa (13 points).

La recette des entrées au match sera reversée à l'Association SeinFormerCancer, de Chanos-Curson, que préside Valérie Fournier.

Yves Giral



INFOS CLUBS



SAMEDI 19 OCTOBRE
GYMNASE DU TRIOLET
CHOMERAC

Matchs d'Accession Ligue
U18 Masculins



CREST SAILLANS 1

13H00

ST VALLIER 3



Gymnase du Triolet



AUBENAS 1

15H00

RHODIA 1



Gymnase du Triolet



TAIN TOURNON 1

17H00

ST JEAN DE MUZOLS
1



Gymnase du Triolet



COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB LR-CD-CLUBS

[2024-10-10-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-Fiches-pratiques-du-mois-d'octobre](#) - DUBOIS Asta

[2024-10-10-NOTE-LR-CD-4-PCT-Compte-rendu-financier-2023-PSF](#) - DUBOIS Asta

[2024-10-10-NOTE-LR-CD-4-PCT-Lancement-des-candidatures-Dirigeantes-2024](#) - DUBOIS Asta

[2024-10-08-NOTE-LR-CD-CLUBS-3---Journées-de-l'arbitrage-La-Poste-2024-VFIN](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-08-NOTE-LR-CD-2--PFE-OFFICIELS--Rappel-des-règles-de-désignation-d'arbitres-VFIN](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-04-NOTE-LR-CD-1-TOURNOI-DE-L'AMITIE-CDC-ET-APPEL-AUX-CD-ET-LR-VFIN](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-09-NOTE-LR-CD--5-CFJ-Note-livrets-d'activités-Pass-Education---VFIN-](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-09-NOTE-LR-CD-2-PFE--Officiel-3x3--Organisateur-de-tournoi-3x3---Formations-de-Formateurs-2024-2025-docx-](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-09-NOTE-LR-CD-4--PCT-Note-fédérale-compte-rendu-réunion-de-rentree-des-CDE-VFIN-](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-09-NOTE-LR-CD-0-SGL-Documents-relatifs-à-l'AGO-Fédérale-2024](#) - BARRAUD Catherine

[2024-10-11-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-Visio-Ecole-Française-de-Mini-Basket](#) - BARRAUD Catherine

[2024-10-14-NOTE-LR-CD-CLUBS-5--CFJ--Guide-label-Ecole-Française-de-MiniBasket---VFIN-](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-14-Note-LR-CD---FBI-Saisie-Dettes-Clubs-](#) - NKONDANI Cécilia

[2024-10-15-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-VXE-Recensement-Référent](#) - DUBOIS Asta

LIGUE

[VOIR BULLETIN OFFICIEL 13](#)

COMITÉS

ISERE Bulletin hebdomadaire n° 14

HAUTE SAVOIE Bulletin hebdomadaire n° 13

SAVOIE Bulletin hebdomadaire n° 12



ardèche
LE DEPARTEMENT

AGENCE NATIONALE DU SPORT
Projets sportifs fédéraux (PSF)



Honexia
Votre partenaire financier indépendant
04 28 38 00 72



**COMPTOIR
du CARRELAGE
St Marcel les Valence
04 75 58 84 15**



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Mamounia
Restaurant Marocain
www.restaurant-mamounia-agadir.com
33 avenue Félix Faure - 26000 VALENCE
depuis 1996 **04 75 56 94 21**
Parkings à proximité

Et aussi
Repas de groupe - Repas d'affaire - Séminaire - Mariage - Réception
Cocktail - Plats à emporter - Traiteur

RESTAURANT BISTROT
"Chez Thierry" le **Jean**
Faurès



VISION UNIK
Opticien Visagiste